

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 12 mai 2026, à 19 h 30, à l'École polyvalente La Pocatière, au 950, 12^e Avenue, à La Pocatière, à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Monsieur Yves Trazié
Madame Dominique Brière
Monsieur Claude Beaulieu
Monsieur Guy Dumont
Monsieur Jacques Bérubé
Madame Martine Riou
Madame Cloé Gagné
Monsieur Victor Duro
Madame Caroline Beaudoin
Madame Joëlle Hudon
Madame Martine Paradis
Monsieur Denis Bastille
Madame Maude Fréchette
Madame Caroline Dufour (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote)
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote)

Membre absent :

Monsieur Jean-François Lévesque

Poste vacant :

Membre parent – District scolaire 5 (Rivière-du-Loup – secteur sud-ouest)

1. MOT DE BIENVENUE

La vice-présidente souhaite la bienvenue à tous.

**2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
(19 H 30)**

La réunion est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de madame Dominique Brière, vice-présidente. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. **CA 2026-05-1506 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Claude Beaulieu **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public
5. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 28 avril 2026
6. Suivis au procès-verbal
7. Informations de la direction générale
 - 7.1 Enjeux stratégiques
 - 7.2 Décisions de la direction générale
 - 7.3 Niveaux d'effectifs du personnel de soutien et professionnel
8. Comités du conseil d'administration – suivis et recommandations
9. Calendrier des séances du conseil d'administration pour 2026-2027
10. Approbation du plan d'effectifs 2026-2027 du personnel cadre et hors cadre
11. Politique relative aux services de surveillance du midi
12. Amendement de l'acte d'établissement 2026-2027 de l'École internationale Saint-François-Xavier
13. Projets immobiliers 2026-2027 – Dépôt partiel
14. Questions diverses
15. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

4. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. **CA 2026-05-1507 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2026 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Martine Riou **D'ADOPTER** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 28 avril 2026, tels que déposés.

*Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)*

6. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance.

7. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

7.1 **ENJEUX STRATÉGIQUES**

Il y aura poursuite du programme d'aide alimentaire via le programme Fiers collations et aussi via des partenaires externes pour certains milieux, avec des ajouts pour 2026-2027, par le programme Je collationne et le Club des petits déjeuners afin d'assurer des collations pour nos élèves dans toutes les écoles primaires.

Les écoles réalisent actuellement les bilans de leur plan d'action du projet éducatif et devront en rendre compte à la direction générale.

Le jeudi 14 mai, nous aurons la visite d'une équipe de l'INEÉ (l'Institut nationale d'excellence en éducation) qui rencontrera les membres du comité d'engagement sur la réussite des élèves afin de discuter de la gouvernance pour la réussite des élèves et prendre le pouls des gens sur le terrain.

7.2 DÉCISIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale présente les décisions qu'elle a prises conformément au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs en vigueur.

7.3 NIVEAUX D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN ET PROFESSIONNEL

Le tableau des niveaux d'effectifs du personnel de soutien et professionnel est déposé pour l'année scolaire 2026-2027. Les niveaux sont stables et les services aux élèves sont maintenus.

8. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SUIVIS ET RECOMMANDATIONS

Comité de gouvernance et d'éthique :

- Dépôt et présentation de la Politique relative aux services de surveillance du midi : le comité recommande l'adoption de la politique.

Comité des ressources humaines :

- Tableau de bord de l'éducation : à l'échelle nationale, 3 102 postes sont non pourvus. À la dernière publication, seulement deux postes de personnel de soutien étaient vacants dans notre organisation.
- Bureau régional de la santé – projet de mutualisation : une prise en charge des dossiers devrait se faire de façon progressive à la rentrée scolaire. Deux centres de services scolaires sont en prise en charge présentement. Une première communication a été envoyée à l'ensemble du personnel le 1^{er} mai pour informer du changement et de l'arrivée prochaine du service.
- Mise à jour de la Politique de perfectionnement du personnel de soutien : dépôt et présentation des principales modifications. Un retour sera fait à la rencontre du 16 juin pour proposition d'adoption au conseil d'administration le 23 juin.

9. CA 2026-05-1508 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2026-2027

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des rencontres 2026-2027 déposé;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration tiendra une rencontre dans chaque secteur du centre de services scolaire : La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup;

IL EST PROPOSÉ par Maude Fréchette et résolu :

D'APPROUVER le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2026-2027 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

**10. CA 2026-05-1509 APPROBATION DU PLAN D'EFFECTIFS
2026-2027 DU PERSONNEL CADRE ET HORS
CADRE**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'organisation administrative des postes du personnel cadre et hors cadre pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT le plan d'organisation des postes du personnel cadre et hors cadre présenté pour consultation au Comité de relations professionnelles des cadres d'école, des cadres d'établissement et des administrateurs conformément à la *Politique de gestion des cadres et aux membres du conseil d'administration* et les résultats de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Cloé Gagné et résolu :

QUE soit adoptée, conformément au *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires*, l'organisation administrative concernant les postes du personnel cadre et hors cadre, et ce, à compter de l'année scolaire 2026-2027 pour un niveau de ressources total de 57 postes.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

**11. CA 2026-05-1510 POLITIQUE RELATIVE AUX SERVICES DE
SURVEILLANCE DU MIDI**

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup souhaite implanter la *Politique relative aux services de surveillance du midi*;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'école a l'obligation d'assurer une surveillance adéquate des élèves lorsqu'ils sont sous sa responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'une politique de surveillance du midi s'inscrit dans une volonté d'offrir un encadrement sécuritaire, structuré et équitable pour tous les élèves qui demeurent à l'école;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des instances devant être consultées et les résultats de ces consultations;

CONSIDÉRANT QUE le comité de gouvernance et d'éthique recommande l'adoption de la politique;

IL EST PROPOSÉ par Victor Duro et résolu :

QUE la *Politique relative aux services de surveillance du midi* soit adoptée par le conseil d'administration;

QUE ladite politique entre en vigueur à la rentrée scolaire 2026-2027.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

**12. CA 2026-05-1511 AMENDEMENT DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT
2026-2027 DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE
SAINT-FRANÇOIS-XAVIER**

CONSIDÉRANT QUE, le 14 avril 2026, le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup délivrait les actes d'établissements de ses écoles et de ses centres 2026-2027 (résolution n° CA 2026-04-1496);

CONSIDÉRANT QUE l'équipe-école de l'École internationale Saint-François-Xavier s'est prononcée unanimement en faveur de la désaffiliation du programme international du Baccalauréat Internationale, et ce, dès l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT la résolution n° 196-CÉ-2025-2026 du conseil d'établissement de l'École internationale Saint-François-Xavier, laquelle vient modifier le nom de l'école pour « École Saint-François-Xavier », et ce, à compter du 1^{er} juillet 2026;

IL EST PROPOSÉ par Yves Trazié et résolu :

QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup amende l'acte d'établissement 2026-2027 de l'École internationale Saint-François-Xavier conformément au document déposé.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

13. CA 2026-05-1512 PROJETS IMMOBILIERS 2026-2027 – DÉPÔT PARTIEL

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dispose actuellement d'une cible budgétaire en maintien des bâtiments de 11,0 M\$ pour 2026-2027 et 11,2 M\$ (à reconfirmer par le ministère de l'Éducation du Québec) pour 2027-2028;

CONSIDÉRANT QU'une prévisibilité et une flexibilité d'action dans les dépenses d'investissements sont essentielles pour effectuer une gestion de projets immobiliers efficace et une saine gestion des deniers publics;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer les travaux visant à maintenir l'état physique des immeubles suivants :

Nouveaux projets à approuver :

- **École Hudon-Ferland (Saint-Alexandre)**
Travaux de génie civil, réaménagement intérieur et cour d'école;
- **École de l'Orée-des-Bois (Sainte-Louise)**
Réfection d'enveloppe et équipements électromécaniques;
- **École L'Envol (Rivière-du-Loup)**
Réfection de la chaufferie et parement;
- **École Sacré-Cœur (La Pocatière)**
Équipements mécaniques du gymnase et alarme incendie;
- **École polyvalente La Pocatière**
Conformité des issues, équipements électromécaniques et aménagements intérieurs;

CONSIDÉRANT QUE les projets présentés seront soumis pour approbation ministérielle au moment venu, conformément aux normes d'allocation pour les investissements;

CONSIDÉRANT QUE ces projets doivent démarrer rapidement pour envisager une réalisation, minimalement à l'été 2027 et qu'il est souhaitable que le centre de services scolaire puisse mandater les professionnels aux projets afin de démarrer la réalisation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire doit attendre une l'autorisation du ministère avant de signer le contrat avec l'entrepreneur ou, à défaut de l'existence d'un tel contrat, avant de commencer les travaux, conformément aux règles budgétaires des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire doit respecter les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) en lien avec les appels d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) assure la conformité du processus de gestion des appels d'offres conformément aux dispositions de la LCOP et du plan de gestion des risques de corruption et de collusion du centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bérubé et résolu :

D'AUTORISER la directrice générale, madame Caroline Dufour, lorsque le Ministère aura approuvé les projets, à autoriser les contrats avec les entrepreneurs;

D'AUTORISER la directrice du Service des ressources matérielles, madame Caroline Beaudoin, ing., à signer tous les autres documents afférents à ces projets, ainsi que les ordres de changement jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur initiale des contrats.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

14. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

15. CA 2026-05-1513 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 20 H 07)

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

La vice-présidente,

Geneviève Soucy

Dominique Brière